

<b>PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE POLICE NORD VAUDOIS</b>		
Date :	10 octobre 2013	Préavis 06/2013
Objet :	<b>Indemnités du Conseil Intercommunal pour l'année 2013</b>	

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués/es,

Le présent préavis a pour but de permettre le versement d'une indemnité horaire aux membres du Conseil Intercommunal Police Nord vaudois pour l'année 2013.

### **Exposé des motifs**

En 2013, le montant lié au versement des indemnités dues au Conseil intercommunal, Comité de direction et à la Commission de gestion n'a pas été pris en compte dans l'élaboration du budget. Par voie de conséquence, leurs membres n'ont pas été défrayés pour l'exercice 2013.

Les membres du CODIR ont pris acte de cette situation en renonçant à proposer un crédit complémentaire couvrant les indemnités 2013. Toutefois, ils ont admis de défrayer uniquement Monsieur le Président, Madame la secrétaire et Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de gestion du Conseil intercommunal, pour l'exercice 2013, dans la mesure où il s'agit d'un montant qui peut être absorbé dans les comptes de l'Association PNV, par une explication budgétaire.

Nous précisons ci-après les indemnités concernées :

#### **Président**

– Indemnité horaire de Fr. 45.- tout inclus.

#### **Membres des commissions**

– Indemnité horaire de Fr. 45.- tout inclus.

#### **Secrétaire**

– Indemnité horaire de Fr. 45.- tout inclus.

## Conclusion

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS

sur proposition du Comité Directeur,

- a) renonce à un crédit complémentaire permettant le règlement des indemnités du Conseil intercommunal, du Comité de direction et de la Commission de gestion pour l'exercice de l'année 2013
- b) accepte le versement des indemnités uniquement aux membres concernés du Conseil intercommunal, pour l'exercice de l'année 2013

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



Jean-Daniel Carrard

Le Secrétaire :



Pascal Pittet